

Horaire de l'événement

Mercredi 2 mai 2018		
Heure	Activités	Lieu
14 h à 17h	Activités libres sur le site	
14 h à 16 h	Visite d'un vignoble (facultatif, sur inscription, aux frais des participants) INFORMATIONS À VENIR	
16 h15 à 17 h15	Visite terrain (facultatif, sur inscription)	
16 h à 18h	Accueil et inscriptions	Hall d'entrée - Hôtel La Cache du Lac Champlain
17 h30	5@7 réseautages (aux frais des participants)	Bistro & Bar Le Greg Hôtel La Cache du Lac Champlain

Jeudi 3 mai 2018		
Heure	Activités	Lieu
7 h à 8 h 30	Déjeuner buffet	Salle banquet - Hôtel La Cache du Lac Champlain
7 h à 8 h 30	Accueil et inscription	Hall d'entrée - Hôtel La Cache du Lac Champlain
8 h 45 à 9 h 45	Mot d'ouverture	Salle banquet - Hôtel La Cache du Lac Champlain
9h45	Pause collation	
10 h 15 à 11h45	Ateliers - Bloc 1 A- Animer la pratique libre B- Être un expert reconnu en loisir C- Les partenariats écoles-municipalité D- Aménager pour les cyclistes E- Le DAFA en milieu rural	Hôtel La Cache du Lac Champlain Auberge du Lac Champlain
15 minutes de libre pour placer la salle à dîner		
12 h à 13h45	Dîner buffet Dîner/Discussions (facultatif, procédure À VENIR)	Salle banquet - Hôtel La Cache du Lac Champlain
12h30 à 13 h45	Salon des expertises	Sortie de la salle banquet - Hôtel La Cache du Lac Champlain
12 h 45 à 13 h 45	Visite terrain (facultatif, sur inscription)	
14 h à 15 h 30	Ateliers - Bloc 2 A- Animer la pratique libre B- Affaires municipales et organismes partenaires C- Loisir des aînés D- Gestion responsable E- Les partenariats école-municipalité	Hôtel La Cache du Lac Champlain Auberge du Lac Champlain
15 h 30	Pause collation	

16 h à 17 h	Bloc 3 (facultatif, sur inscription) A- Atelier de création sur la pratique libre	Salle banquet - Hôtel La Cache du Lac Champlain
16 h à 17 h 30	Salon des expertises	Sortie de la salle banquet - Hôtel La Cache du Lac Champlain
17 h à 18 h	Temps libre	
18 h à 19 h 15	Cocktail et allocutions officielles	INFORMATION À VENIR
19 h 15 à 20 h 30	Souper	LIEU À DÉTERMINER
21 h	Animation musicale - chansonniers	LIEU À DÉTERMINER
21 h	Feu de camp	Plage municipale

Vendredi 4 mai 2018		
Heure	Activités	Lieu
7 h à 8 h 30	Déjeuner buffet	Salle banquet - Hôtel La Cache du Lac Champlain
8 h 45	Mot du comité organisateur	Salle banquet - Hôtel La Cache du Lac Champlain
9 h à 10 h 30	Ateliers – Bloc 4 A- L'urbanisme et le loisir B- Être un expert reconnu en loisir C- Les partenariats écoles-municipalité D- Gestion responsable E- Communiquer efficacement avec les citoyens	Hôtel La Cache du Lac Champlain Auberge du Lac Champlain
10 h 30 à 11 h	Pause collation	
11 h à 12 h	Conférence de fermeture, André Thibault	Salle banquet - Hôtel La Cache du Lac Champlain
12 h	Mot de la fin	Salle banquet - Hôtel La Cache du Lac Champlain

Bloc 1

DESCRIPTIF DES ATELIERS

A	<p>Programmer, aménager et animer la pratique libre en milieu rural ANIMATEUR : André Thibault, Professeur émérite et membre fondateur de l'Observatoire québécois du loisir, Université du Québec à Trois-Rivières</p> <p>La pratique libre est une tendance incontournable en loisir qui va bien au-delà du jeu libre des enfants. Elle découle d'une pratique croissante des citoyens dans leur ensemble. Elle interpelle les municipalités et les organismes de loisir qui doivent innover pour s'adapter. Dans l'atelier, nous examinerons l'aménagement des espaces, la programmation et l'animation sous l'angle de la pratique libre. Plusieurs exemples adaptés au milieu rural seront présentés. De tels changements ne sont pas sans rencontrer des difficultés et des résistances : lesquelles ? Comment les contourner ?</p>
B	<p>Être un expert en loisir reconnu auprès de son conseil municipal ANIMATRICE : Estelle Paulhus, Directrice du service du loisir et de la culture, Ville de La Tuque</p> <p>Le loisir public occupe une place prépondérante dans nos communautés rurales. Pour réussir son approche auprès du conseil municipal, il faut savoir reconnaître les rôles de chacun, se percevoir comme des alliés, partager une vision commune et identifier l'impact de nos actions dans la communauté. Durant la présentation, nous verrons comment établir sa crédibilité auprès des élus. De plus, nous apprendrons à développer des outils pour mieux communiquer et développer des aptitudes pour être un bon gestionnaire en loisir.</p>
C	<p>Les partenariats école-municipalité : atelier de travail collaboratif ANIMATEUR : Marc-André Lavigne, Professeur au Département d'études en loisir, culture et tourisme à l'UQTR et Directeur de l'Observatoire québécois du loisir</p> <p>Le partenariat école-municipalité est un vieux problème toujours en quête de nouvelles solutions. Dans cet atelier, nous aurons l'occasion d'explorer, en travail collaboratif, des cas concrets ainsi que les principes et enjeux qui s'y rattachent. Les participants et quelques personnes ressources seront invités à faire le portrait de leurs enjeux, de leurs leviers et enfin à partager leurs bonnes pratiques et les réalités de leurs milieux. De plus, une démarche créative de résolution de conflit sera expérimentée au cours de l'atelier.</p>
D	<p>Aménager pour les piétons et les cyclistes en milieu rural ANIMATEUR (PREMIÈRE PARTIE) : Marc Jolicoeur, Directeur de la recherche, Vélo Québec</p> <p>La marche et le vélo sont parmi les loisirs les plus populaires au Québec. Pour être attrayantes, les municipalités rurales ont intérêt à répondre à cette demande croissante des citoyens. Dans l'atelier, nous aborderons les principaux enjeux auxquels piétons et cyclistes font face en milieu rural. Les participants seront exposés</p>

Bloc 2		<p>aux stratégies pour développer des environnements favorables à la marche et au vélo ainsi qu'à des exemples d'aménagements adaptés au milieu rural.</p> <p>Aménager pour les piétons et les cyclistes en milieu rural ANIMATRICE (DEUXIÈME PARTIE) : Gabrielle Manseau, Conseillère en aménagement, équipe Municipalités et communautés, Direction de santé publique en Montérégie et équipe Sécurité - prévention des traumatismes, Institut national de santé publique du Québec.</p> <p>En deuxième partie, nous présenterons une toute nouvelle application web « le Planificateur cyclable », par le biais d'un exemple concret. Cet outil de l'INSPQ est destiné à tout organisme qui souhaite développer, compléter ou modifier une voie cyclable en milieu rural ou urbain. Nous proposons ensuite un atelier de travail et d'échanges pour compléter cet atelier.</p>
	E	<p>Un camp de jour DAFA en milieu rural, c'est possible! ANIMATRICES : Gabrielle Fortin, Agente de développement – Programme DAFA, Conseil québécois du loisir ET Émilie Lacasse, Agente de développement en activité physique et inspectrice canadienne des aires de jeu certifiée, URLS Chaudière-Appalaches</p> <p>Bien que le Programme DAFA soit largement reconnu et apprécié au Québec comme à l'international, la bonne volonté des municipalités d'offrir la formation DAFA dans leur milieu n'est pas toujours suffisante. Les défis vécus en milieux ruraux (le nombre d'animateurs, le peu d'heures de formation, les budgets restreints, etc.) sont bien réels, mais pas insurmontables! Dans cet atelier, nous allons adresser concrètement tous les enjeux et freins à l'implantation de façon à ce que les participants puissent repartir avec un plan de travail réaliste et individuel. De plus, nous expliquerons des modèles de collaboration adaptés et testés en plus d'informer les participants sur les méthodes d'implantation du Programme DAFA en milieu scolaire.</p>
	A	<p>Programmer, aménager et animer la pratique libre en milieu rural ANIMATEUR : André Thibault, Professeur émérite et membre fondateur de l'Observatoire québécois du loisir, Université du Québec à Trois-Rivières</p> <p>La pratique libre est une tendance incontournable en loisir qui va bien au-delà du jeu libre des enfants. Elle découle d'une pratique croissante des citoyens dans leur ensemble. Elle interpelle les municipalités et les organismes de loisir qui doivent innover pour s'adapter. Dans l'atelier, nous examinerons l'aménagement des espaces, la programmation et l'animation sous l'angle de la pratique libre. Plusieurs exemples adaptés au milieu rural seront présentés. De tels changements ne sont pas sans rencontrer des difficultés et des résistances : lesquelles ? Comment les contourner ?</p>
B	<p>Affaires municipales et organismes partenaires ANIMATEUR : Gilles Bergeron, Directeur général, Municipalité de Sainte-Martine</p>	

	<p>Pour bien jouer son rôle, le conseiller ou professionnel en loisir municipal doit connaître les règles du jeu qui encadrent « l'univers municipal ». Ainsi, dans un premier temps, nous aborderons la structure et le processus décisionnel municipal ainsi que les formes les plus usuelles que prennent les services de loisirs dans ces organisations. En second lieu, nous présenterons les principaux acteurs de ce « système municipal » et surtout leur rôle. Cette approche à deux niveaux permettra aux participants de mieux comprendre les rouages de ce système afin d'y jouer un rôle clé et d'avoir une influence positive sur celui-ci.</p>
C	<p>Penser « en dehors de la boîte » pour le loisir des aînés ANIMATRICE : Isabelle Lizée, Directrice générale, Carrefour action municipale et famille</p> <p>Dans cet atelier, nous ferons état des pratiques gagnantes et des leviers d'actions intéressants pour répondre à l'enjeu d'un vieillissement actif et sécuritaire. Et ce, tant sur le plan de l'activité physique que culturelle. Pour ce faire, il est primordial de connaître nos aînés, leur réalité et leur besoin. Les participants auront également la chance d'échanger. De plus, un exercice pratique, à partir de la réalité propre à chacun des participants, contribuera directement au passage à l'action au sortir de l'atelier.</p>
D	<p>La gestion responsable des programmes de loisir : prévenir plutôt que guérir! ANIMATEURS : Benoit Tremblay, Responsable de la recherche, Direction de la promotion de la sécurité, Secteur du loisir et du sport, Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ET Éric Beauchemin, Directeur général, Association des camps du Québec</p> <p>La gestion du risque de blessures est importante en loisir public. Pour le professionnel en loisir, la responsabilité civile implique une obligation de moyens et non de résultats. Dans cet atelier, nous expliquerons les actions préventives à poser avant, pendant et après la prestation de services afin d'influencer certaines variables : l'environnement physique, l'encadrement, le port des équipements requis et les comportements et attitudes des participants. Une attention sera portée aux camps de jour. À l'aide d'exemples concrets, nous aborderons l'intervention en loisir en ayant toujours en tête la dimension juridique que cela implique. <i>Index juridique</i> à l'appui.</p>
E	<p>Les partenariats école-municipalité : atelier de travail collaboratif ANIMATEUR : Marc-André Lavigne, Professeur au Département d'études en loisir, culture et tourisme à l'UQTR et Directeur de l'Observatoire québécois du loisir</p> <p>Le partenariat école-municipalité est un vieux problème toujours en quête de nouvelles solutions. Dans cet atelier, nous aurons l'occasion d'explorer, en travail collaboratif, des cas concrets ainsi que les principes et enjeux qui s'y rattachent. Les participants et quelques personnes-ressources seront invités à faire le portrait de leurs enjeux, de leurs leviers et enfin à partager leurs bonnes pratiques et les réalités de leurs milieux. De plus, une démarche créative de résolution de conflits sera expérimentée au cours de l'atelier.</p>

Bloc 3	A	<p>Atelier de création sur la pratique libre (<i>l'atelier «Programmer, aménager et animer la pratique libre en milieu rural» N'EST PAS un prérequis à cet atelier</i>) ANIMATEUR : André Thibault, Professeur émérite et membre fondateur de l'Observatoire québécois du loisir, Université du Québec à Trois-Rivières</p> <p>En sous-groupe, les participants seront invités à être créatifs afin de trouver différentes façons de faire pour soutenir la pratique libre dans les parcs, sentiers, rues, camps de jour, programmations de cours, événements, etc. Nous examinerons également la promotion des services de pratique libre. Au terme de l'atelier, le contenu produit servira à construire un document de référence pour outiller les professionnels en loisir rural face au virage inévitable vers la pratique libre en loisir.</p>
	Bloc 4	A
B		<p>Être un expert en loisir reconnu auprès de son conseil municipal ANIMATRICE : Estelle Paulhus, Directrice du service du loisir et de la culture, Ville de La Tuque</p> <p>Le loisir public occupe une place prépondérante dans nos communautés rurales. Pour réussir son approche auprès du conseil municipal, il faut savoir reconnaître les rôles de chacun, se percevoir comme des alliés, partager une vision commune et identifier l'impact de nos actions dans la communauté. Durant la présentation, nous verrons comment établir sa crédibilité auprès des élus. De plus, nous apprendrons à développer des outils pour mieux communiquer et développer des aptitudes pour être un bon gestionnaire en loisir.</p>
C		<p>Les partenariats école-municipalité : atelier de travail collaboratif ANIMATEUR : Marc-André Lavigne, Professeur au Département d'études en loisir, culture et tourisme à l'UQTR et Directeur de l'Observatoire québécois du loisir</p> <p>Le partenariat école-municipalité est un vieux problème toujours en quête de nouvelles solutions. Dans cet atelier, nous aurons l'occasion d'explorer, en travail collaboratif, des cas concrets ainsi que les principes et enjeux qui s'y rattachent. Les participants et quelques personnes ressources seront invités à faire le portrait de leurs enjeux, de leurs leviers et enfin à partager leurs bonnes pratiques et les réalités de leurs milieux. De plus, une démarche créative de résolution de conflits sera expérimentée au cours de l'atelier.</p>

<p>D</p>	<p>La gestion responsable des programmes de loisir : prévenir plutôt que guérir! ANIMATEUR : Benoit Tremblay, Responsable de la recherche, Direction de la promotion de la sécurité au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ET Éric Beauchemin, Directeur général, Association des camps du Québec</p> <p>La gestion du risque de blessures est importante en loisir public. Pour le professionnel en loisir, la responsabilité civile implique une obligation de moyens et non de résultats. Dans cet atelier, nous expliquerons les actions préventives à poser avant, pendant et après la prestation de services afin d'influencer et/ou contrôler certaines variables : environnement physique, encadrement, port des équipements requis, comportements et attitudes des participants. Une attention sera portée aux camps de jour. À l'aide d'exemples concrets, nous aborderons l'intervention en loisir en ayant toujours en tête la dimension juridique que cela implique. <i>Index juridique</i> à l'appui.</p>
<p>E</p>	<p>Communiquer efficacement avec les citoyens ANIMATRICE (PREMIÈRE PARTIE) : Isabelle Caza, Présidente et Directrice générale, Agence Caza</p> <p>Dans cet atelier, nous verrons comment utiliser les médias sociaux pour communiquer efficacement avec les citoyens et promouvoir un événement ou une nouvelle activité. Nous exposerons les stratégies qui permettent d'atteindre les publics cibles. Comment segmenter les divers critères sociaux démographiques tels que le sexe, l'âge, le niveau de revenus, etc. ? Quels médias sociaux utiliser pour rejoindre les jeunes familles, les adolescents et les retraités ? Et comment se servir de Facebook pour promouvoir la pratique libre ou spontanée ?</p> <p>Communiquer efficacement avec les citoyens ANIMATEUR (DEUXIÈME PARTIE) : Normand Veillette, Agent de développement en loisir, Loisir et Sport Outaouais</p> <p>En deuxième partie, nous présenterons une multitude d'autres moyens de communiquer avec les citoyens, dont le salon des loisirs, le podcast, le panneau lumineux, etc. Les participants seront appelés à se questionner sur la bonne façon de communiquer, en fonction du message à transmettre et des personnes à rejoindre. Ce sera l'occasion d'échanger sur leurs pratiques et d'en apprendre davantage sur les moyens utilisés par leurs pairs.</p>